



LA MOBILISATION DES CPS CHEZ LES ENFANTS DE 3 À 15 ANS : LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

Fiche de capitalisations

Enfants

(38)

Centre social de l'Île du Battoir — Isère

Le projet a commencé en 2013 avec le projet recherche action CPS 7-12ans proposé par l'IREPS (Instance Régionale d'Éducation Promotion de la Santé). Ce projet a permis aux acteurs et actrices de donner un nom et un cadre à ce qu'ils faisaient déjà et d'inscrire dans leur projet social les CPS comme méthodes d'intervention. Cette expérimentation leur a aussi permis de monter en compétences, de devenir une ressource identifiée sur le territoire et d'étendre leur réseau. Le projet s'est poursuivi de 2019 à 2022, le centre social ayant signé un contrat pluriannuel de financement de 4 ans avec l'ARS. Au départ, seule la Communauté de communes de Beaurepaire était concernée (11 communes). Mais avec la fusion des Communautés de communes, ce sont presque 70 communes potentiellement concernées par les actions du centre social, ce qui pourrait amener une augmentation des moyens pour répondre aux demandes. Les interventions se font auprès de toutes les personnes qui œuvrent auprès de l'enfant (écoles, collèges, parents dans le soutien à la parentalité, bénévoles de soutien scolaire, autres...).

Objectifs du projet

Mobilisation des CPS sur le territoire tout en assurant une continuité éducative sur l'ensemble des acteurs.trices impliqué.e.s (enfants, jeunes, familles, bénévoles, professionnel.le.s).

- ✓ Permettre aux habitant.e.s de se préoccuper, de s'interroger et d'être acteurs de leur santé et bien-être au quotidien.
- ✓ Prendre en compte les demandes des familles et plus particulièrement des parents afin de les rendre acteur dans leur fonction de parent.

Durée du projet

- ✓ 4 ans

Publics concernés

- ✓ Enfants et jeunes.
- ✓ Parents d'enfants de 2 à 11 ans.

Déroulement du projet

Phase 1 :

Étayer les différents acteurs et actrices ressources dans l'animation de temps autour de la mobilisation des CPS.

- Formation d'acteurs.trices éducation nationale, des personnels de mairie, Atsem, de cantine, animateurs.trices, travailleurs sociaux, aide social à l'enfance, maison des ados, formation de tous les animateurs.trices vacataires avant le démarrage de la saison.
- Parrainage soutien scolaire : formation des seniors qui parrainent les jeunes.

Phase 2 :

Intervention dans les établissements scolaires de la Communauté de commune de Beaurepaire pour animer conjointement avec les enseignant.e.s et la conseillère pédagogique des temps dans l'école primaire et au collège.

2019-2020 : toutes les classes de la 6^{ème} à la 3^{ème} (2 classes par niveau) ont eu :

- 3 séances sur les CPS ;
- 2 séances sur la prévention du harcèlement via la mobilisation des CPS.

Partenaires impliqués

- ✓ Éducation Nationale, 11 mairies (bassin de 15 000 habitant.e.s en territoire rural), structures sociales, établissement scolaire, crèches.

Phase 3 :

Mise en place de temps collectifs de sensibilisation pour les familles afin de favoriser la continuité éducative.

En novembre 2019 : pendant que les parents attendent lors des réunions parents-professeur => animation CPS/harcèlement auprès des parents pour les sensibiliser. Des veillées en famille, des temps d'accueil au centre de loisirs.

Phase 4 :

Préparation et création d'outils pour la coanimation des temps en direction des enfants.

1 enseignant.e / 1 animateur.trice centre social et 1 parent / 1 animateur.trice centre social.

Point ressources : pour que les partenaires puissent emprunter des outils.

Animer un réseau avec l'ensemble des acteurs.trices afin d'évaluer et de faire évoluer les actions en fonction des besoins repérés.

Source d'inspiration du projet

- ✓ Cartable CPS : <http://www.cartablecps.org/page-0-0-0.html>

- ✓ Activités pédagogiques, conducteurs d'animation de séances en passant par les conditions de réussite d'un tel projet.

LES LEVIERS D'EFFICACITÉ

Développer/renforcer le maillage des acteurs du territoire

► Pourquoi ?

Pour agir au maximum sur l'environnement social des enfants/jeunes et assurer une continuité éducative.

(Communauté de pratiques chez les adultes qui gravitent autour des enfants/jeunes).

Posture

Vigilance en tant que porteur du projet à adopter soi-même une posture CPS. Ne pas juger le professionnel.le.s, avoir une écoute active, être disponible pour répondre à leurs interrogations et **établir des cadres favorables aux échanges** (exemple : non-jugement entre le professionnel.le.s). Être convaincu que les solutions aux difficultés rencontrées par les professionnel.le.s, viendront des professionnel.le.s.

► Comment ?

- ✓ Deux comités de pilotage par an qui réunissent tous les acteurs.trices du territoire : maires, inspecteur académique, Caf...
- ✓ Créer des partenariats pour faciliter la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de prévention sur le territoire (exemple : l'inspecteur d'académie et la conseillère pédagogique sont partie prenante).
- ✓ Les professionnel.le.s du centre social vont à la rencontre des partenaires et se rendent disponibles pour eux. Dans cette démarche "aller-vers", ils incarnent les CPS par leur manière de fonctionner (comme un exemple de ce que sont les CPS).
- ✓ Des formations sur les CPS sont proposées sur les territoires aux adultes qui entourent les enfants/jeunes (atsem, éducateurs.trices, enseignant.e.s, bénévoles...).
- ✓ Accueil des demandes et sollicitations qui viennent des partenaires. À partir de ces demandes le centre social, identifié comme une ressource sur le territoire, aborde les CPS comme une réponse possible aux difficultés rencontrées. Il propose des formations, des accompagnements sur site, de la co-construction et des coanimations de séance pour permettre aux partenaires de monter en compétences sur l'approche du développement des CPS.

Accompagnement à la mise en place des CPS dans l'établissement

► Pourquoi ?

Ne pas mettre en difficulté les adultes et les faire monter en compétences/assurance pour qu'ils soient en mesure de mettre en place des changements dans leurs pratiques.

Astuce

Livret construit par le centre social et mis à jour régulièrement, qui explique clairement/simplement les CPS. Ce livret est donné aux enseignant.e.s.

Posture

Adaptation du rôle de l'animateur.trice du centre social à son binôme : un point est fait avant le début de la séance pour déterminer les rôles de chacun et sur quelle partie le/la co-animateur.trice n'est pas à l'aise.

► Comment ?

- ✓ Rencontre avec la direction qui sollicite le centre social. Planification des dates et du nombre de séances (important pour l'éducation nationale, en dessous de 4 séances, les démarches sont plus simples).
- ✓ Rencontres avec les personnes de l'établissement qui vont co-animer : présentation du projet et des CPS. Choix des thèmes, élaboration du déroulement et de l'organisation des séances (exemple : séance sur l'empathie avec jeux de rôles, mixer ou non les classes de même niveau scolaire de l'école...).
- ✓ Envoi du déroulé avant la séance. Les co-animateurs.trices de l'établissement peuvent faire des retours (sur les objectifs, les animations...).
- ✓ Classe coupée en deux avec un binôme d'animateurs.trices par groupe. Une personne du centre social et une personne de l'école. Par exemple : enseignant.e.s, ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles), AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire)... Ce seront les mêmes binômes pour toutes les séances.
- ✓ Bilan sur chaque séance avec les enfants, et avec les enseignant.e.s. Bilans collectifs et bilan individuel par enfant et par enseignant.e. Conscientisation avec les enseignant.e.s sur ce qui s'est passé dans la séance et sur ce qu'ils/elles se voient réutiliser, ou non, par la suite dans leurs pratiques (exemple : météo des émotions, je m'appelle, je ressens...).



Conseil

✓ On observe que les élèves sont beaucoup plus vifs/vives dans leur participation si les séances ont lieu dans une autre salle que celle où ils ont cours habituellement.

Contact porteur du projet

Centre social de l'Île du Battoir
Chemin du 5 août
BP23 38270 Beaurepaire
stephanie.renzy@gmail.com
04 74 79 07 20